

Premières tendances 2^e trimestre 2011

Un climat des affaires moins dégradé

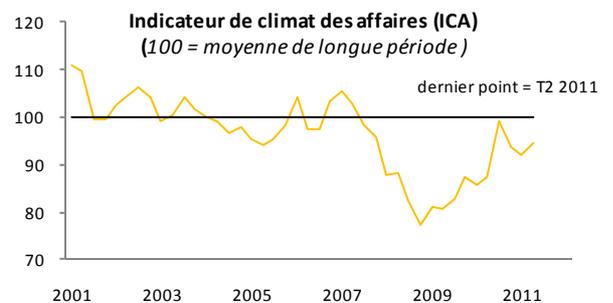
LE CLIMAT DES AFFAIRES

Au deuxième trimestre 2011, l'indicateur du climat des affaires (ICA) opère un léger redressement, + 2,7 points, après avoir chuté les deux trimestres précédents (- 5,7 points au dernier trimestre 2010 et - 1,7 point au premier trimestre 2011).

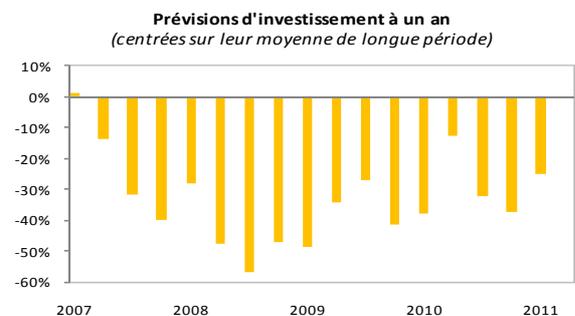
L'ICA reste cependant toujours en dessous de sa moyenne de longue période, illustrant l'absence de perspectives ressentie par les entreprises du secteur marchand.

Les principaux points d'amélioration de la conjoncture relevés par les chefs d'entreprises portent sur les effectifs au cours de la période de référence et sur les prévisions de trésorerie.

En outre, les prévisions d'investissement à un an, bien qu'encore inférieures à leur moyenne de longue période, apparaissent un peu moins déprimées.



Source : enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEOM

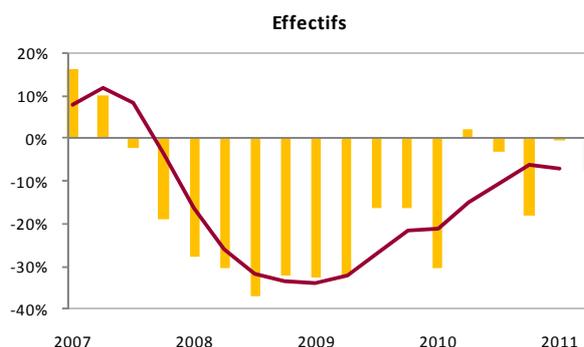
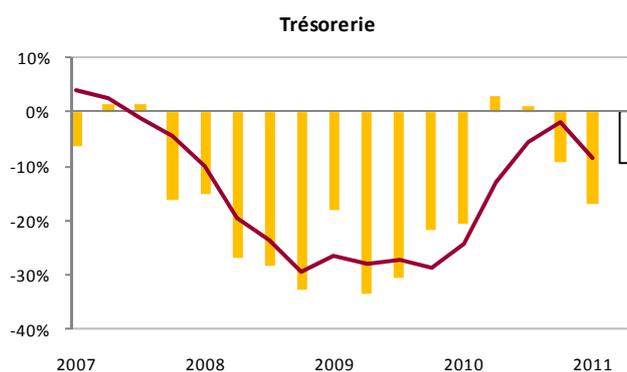
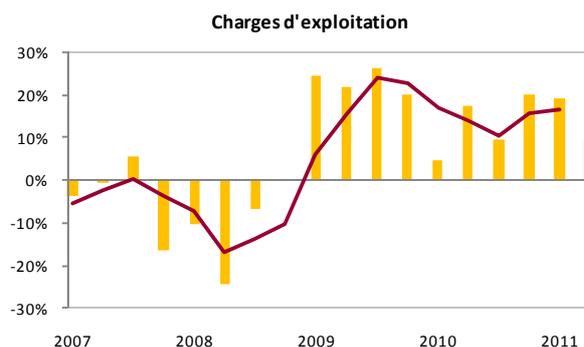
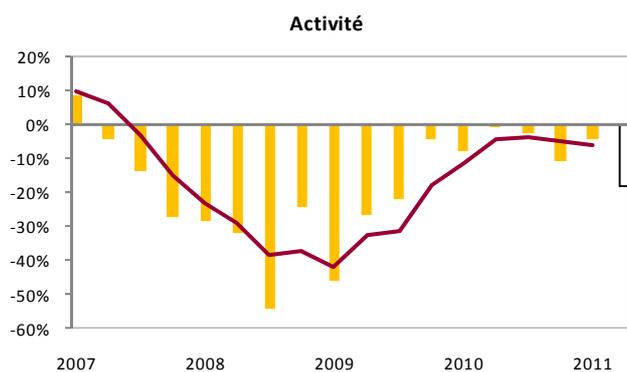


PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Les premiers résultats de l'enquête du deuxième trimestre 2011 montrent une moindre dégradation de l'activité qui aurait permis de stabiliser les effectifs et de poursuivre l'allègement des charges d'exploitation. Mais les chefs d'entreprises sondés continuent de déplorer la persistance de difficultés de trésorerie.

Pour le troisième trimestre, ils craignent une nouvelle dégradation de leur courant d'affaires et n'excluent pas, dans ce cas, de procéder à des réductions d'effectifs. Ils anticipent cependant une dégradation moins marquée de leur situation de trésorerie.

SOLDES D'OPINION



■ Évolution □ prévision — Moyenne Mobile 3 Soldes centrés sur leur moyenne de longue période

Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEDOM – 1^{er} trimestre 2011 – Premiers résultats

Cette analyse, basée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans le bulletin de conjoncture trimestrielle à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées – notamment par secteur d'activité – et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie polynésienne (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'IEDOM et l'IEOM ont élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur de climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprises interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne sur longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur de climat des affaires se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site www.ieom.fr sur le lien http://www.ieom.fr/IMG/pdf/note_institut_ica_012011.pdf.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : M. REMBLIN – Editeur et imprimeur : IEOM
Achevé d'imprimer : juillet 2011 – Dépôt légal : juillet 2011 – ISSN 1968-6277